

Le programme OSCAR lance « Accompagnateur Pro » :

Une expérimentation menée en collaboration avec la CAPEB et la FFB,
au plus près des artisans et entreprises de rénovation



Les dossiers de demande d'aides CEE demeurent complexes pour certains artisans et entreprises de rénovation. Découragés, ces derniers ne présentent pas forcément ces aides à leurs clients, alors même qu'ils pourraient en bénéficier.

Pour lever ces freins persistants, le programme OSCAR, en collaboration avec la CAPEB et la FFB, expérimente un tout nouveau dispositif : « Accompagnateur Pro ». Le principe : aider les artisans et entreprises qui le souhaitent dans leurs premières demandes de CEE, de l'initiation au dépôt du dossier.

Un accompagnement pas-à-pas, réalisé par des Référents Aide à la Rénovation (RAR) habilités, spécialement formés à ce nouvel outil qui s'inscrit pleinement dans la mission OSCAR : proposer des solutions concrètes, au plus près des attentes et besoins des acteurs de la rénovation, pour leur permettre de mieux maîtriser le dispositif CEE.

Pourquoi cette expérimentation ?

Face à la complexité des aides financières, bon nombre d'entreprises artisanales du bâtiment se détournent de ces dispositifs pourtant indispensables pour faire baisser le reste à charge des travaux de rénovation énergétique. Or, pour réussir le défi de la transition énergétique, il est fondamental d'aider ces entreprises à mieux comprendre et appréhender ces mécanismes d'aides. C'est la mission première du programme OSCAR.

Dans cette dynamique, afin de leur permettre de bénéficier d'un accompagnement personnalisé, le programme OSCAR lance aujourd'hui l'expérimentation « Accompagnateur Pro ».

En quoi consiste « Accompagnateur Pro » ?

Les RAR habilités par le programme OSCAR informent les artisans et entreprises de rénovation pour une meilleure compréhension et intégration des aides publiques et privées. Le projet « Accompagnateur Pro » vise à expérimenter un modèle complémentaire de montée en compétences : l'accompagnement opérationnel pas-à-pas.

Concrètement, les RAR formés pour ce dispositif assisteront directement l'artisan ou l'entreprise de rénovation dans ses premières demandes de CEE, depuis l'initiation des dossiers jusqu'à leur dépôt, en passant par leur montage.

Pensé et conçu comme un tremplin, cet accompagnement inédit sera gratuit, dans la limite de 5 dossiers par artisan ou entreprise de rénovation.

Comment est organisée l'expérimentation « Accompagnateur Pro » ?

L'expérimentation est menée en collaboration avec la CAPEB et la Fédération Française du Bâtiment. Les RAR souhaitant y participer seront ainsi sélectionnés parmi les collaborateurs de ces deux partenaires du programme OSCAR, au sein de régions pilotes :

- Le Grand-Est, la Nouvelle-Aquitaine, la Normandie et Les Pays de la Loire, pour la FFB ;
- L'Auvergne-Rhône-Alpes, le Grand-Est, l'Île-de-France, la Provence-Alpes-Côte-d'Azur et la Corse, pour la CAPEB.

Menée jusqu'au 31 décembre 2024, l'expérimentation « Accompagnateur Pro » permettra d'évaluer l'accueil de ce nouveau type de dispositif et son potentiel quant à l'intensification du recours aux aides. Au-delà, elle permettra aussi aux équipes du programme OSCAR de continuer à identifier, toujours plus précisément, les freins à cette intensification sur le terrain.

A propos du programme OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation)

Le programme OSCAR a été créé en 2022, dans le cadre du dispositif des certificats d'économies d'énergie (CEE). Il vise à faciliter la compréhension des aides financières publiques et privées, par les artisans et les entreprises de la rénovation énergétique, leur en faciliter l'accès, l'appropriation, l'intégration dans leur offre et l'utilisation.

Pour cela, le programme se déploie autour de 2 axes principaux :

- La formation de 6 000 Référents Aide à la Rénovation (RAR), recrutés chez les distributeurs, fédérations, organisations professionnelles et au sein du réseau de conseillers France Rénov'.
- La démultiplication par les RAR de leurs connaissances auprès des artisans et entreprises de la rénovation.

Le programme OSCAR est porté par l'ATEE, en partenariat avec le ministère de la Transition énergétique et de la Cohésion des territoires, l'ADEME, l'ANAH, la CAPEB, la FFB et les fédérations de distributeurs de matériel et matériaux du bâtiment (FDMC, Coédis). <https://programme-oscar-cee.fr/>



A propos de l'ATEE



L'Association technique énergie environnement (ATEE) est une association professionnelle créée en 1978 dont le but est la promotion de l'efficacité énergétique dans les entreprises et les collectivités, l'information sur les enjeux environnementaux liés à l'énergie et le soutien aux énergies renouvelables. Elle compte 2 500 adhérents et publie Energie Plus, la revue bimestrielle de la maîtrise de l'énergie. Avec ses 7 domaines d'activités (CEE, Maîtrise de l'énergie, Stockage d'énergies, Cogénération, Biogaz, Power-to-gas, Pyrogazéification) et ses 11 délégations régionales, l'ATEE constitue un carrefour d'échanges et de réflexion pour ses adhérents permettant de confronter les points de vue et de capitaliser les retours d'expérience. Elle porte 4 programmes CEE nationaux : PROREFEI (formation des salariés en charge de la gestion de l'énergie), PRO-SMEN (management de l'énergie), OSCAR (Optimisation et Simplification des CEE pour les Artisans de la Rénovation) et FEEBAT (formations à la rénovation énergétique). www.atee.fr